

Gilles Ménage, un angevin dans la langue

Isabelle Trivisani-Moreau

▶ To cite this version:

Isabelle Trivisani-Moreau. Gilles Ménage, un angevin dans la langue. 303: arts, recherches et créations, 2012, 120, pp.40-45. hal-03377355

HAL Id: hal-03377355 https://univ-angers.hal.science/hal-03377355

Submitted on 6 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gilles Ménage, un angevin dans la langue.

Le portrait peu flatteur que trace Molière dans Les Femmes savantes de l'érudit Vadius a au moins l'avantage de nous révéler deux traits sur celui qui lui servit de modèle, Gilles Ménage : il nous montre d'une part que ce savant, féru de langues, n'était pas qu'un homme de cabinet mais partageait son savoir dans le monde; il nous indique d'autre part que ce provincial débarqué à Paris après des études de droit, puis une entrée dans les ordres, avait pu se faire dans les milieux parisiens une place suffisamment reconnue pour que les spectateurs contemporains de Molière décryptent sans difficulté son identité derrière le personnage de comédie. Sans doute une telle notoriété n'est-elle pas qu'élogieuse : l'historiette que Tallemant des Réaux consacre à Ménage -mais c'est un peu la loi du genre- empile les anecdotes dévoilant sa vanité et ses nombreuses querelles¹, enchaînant les noms de ceux que ses attaques ou son irrésistible goût pour les bons mots a pu atteindre : le poète Montmaur, Boisrobert entre autres académiciens, Gombaud, sans oublier son propre protecteur, le futur cardinal de Retz. Opposé à un d'Aubignac ou un Bouhours, il n'hésite pas à intituler un de ses ouvrages l'Anti-Baillet : il y critique le livre de cet auteur qui l'avait, selon lui, traité avec trop peu d'égard dans son Jugement des savants. La vérité est sans doute entre ce qu'en dit Tallemant et ce qu'en retient le Menagiana, composé et enrichi après la mort de l'érudit par un entourage soucieux de ne pas voir disparaître ses bons mots : entre Tallemant qui fait de Ménage une figure superlative du « mesdisant », et l'attention bienveillante de ses amis à son art de la conversation², on perçoit que les compétences de Ménage concernent particulièrement la langue et son usage.

Parisien par choix -car c'est dans la capitale qu'une vraie carrière est possible dans le monde des Lettres- Ménage, né en 1613 à Angers, est un abbé bien mondain, fréquentant les salons où il côtoie d'illustres écrivaines, écrit des vers, rassemble autour de lui des savants ou au moins des connaisseurs dans le cadre de ses réunions du mercredi, les Mercuriales. Cette carrière fondamentalement parisienne ne l'empêche pas de garder des liens avec son lieu de naissance : plusieurs de ses travaux linguistiques se servent en quantité notable des manières de parler propres à l'Anjou pour étayer leurs développements³. Le milieu angevin ne se limite d'ailleurs pas à un souvenir utilitaire, des échanges ont persisté entre Ménage et les savants séjournant dans sa province d'origine jusqu'à la fin de sa vie.

Le roman du savant angevin.

De ces liens témoignent plusieurs faits, vrais ou arrangés, qui concernent l'institution savante de l'Académie d'Angers qui naît en 1685. Il s'agit d'abord des conditions de la

¹ Tallemant des Réaux, *Historiettes* (A. Adam éd.), Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1961, t. II, p. 319-337.

² F. Wild, « Ménage et la conversation », dans I. Leroy-Turcan et T.R. Wooldridge, *Gilles Ménage* (1613-1692) grammairien et lexicographe. Le rayonnement de son œuvre linguistique. Actes du colloque international tenu à l'occasion du tricentenaire du Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française (1694), Université Jean Moulin Lyon III, 17-19 mars 1994, édition électronique Toronto, SIEHLDA, 1998 http://homes.chass.utoronto.ca/~wulfric/siehlda/actesmen/ et EDICTA 2000, éd. impr. Lyon, SIEHLDA, 1995.

³ Voir les travaux de P. Rézeau et l'analyse de B. Horiot, « Les régionalismes de l'Ouest vus par Ménage : survivance linguistique et continuité dialectologique », dans I. Leroy-Turcan et T.R. Wooldridge, *o. c.*.

fondation de celle-ci⁴: une délibération du corps de ville datant du « mercredy dernier May 1684 »⁵ formule le vœu de créer une académie à Angers et énonce les moyens pour y parvenir. Afin d'obtenir l'indispensable permission du Roi, on pense faire intervenir l'échevin Pocquet de Livonnière et on recommande l'appui de l'abbé Ménage. Des Lettres patentes sont bien établies, mais elles ne datent que de juin 1685 : la première demande s'est en fait heurtée à un premier refus royal, motivé sans doute par l'inquiétude suscitée par l'académie protestante voisine de Saumur qui, sur arrêté royal, vient de fermer ses portes en janvier 1685. La révocation de l'Édit de Nantes est proche, la brillante académie saumuroise inquiète⁶ : de fait l'intervention de Ménage n'a pas eu l'effet direct escompté. Il faudra qu'une autre personnalité locale, François Grandet, aidé du Marquis de Chateauneuf, aille déposer sa requête et argumenter pour que la demande aboutisse : sans doute le choix d'Henri Arnauld, évêque d'Angers, comme premier directeur de l'institution, n'y fut-il pas pour rien. Malgré ce rôle finalement minime, on constate que la postérité a, au moins à un moment, prêté à Ménage un peu plus d'efficacité qu'il n'en avait effectivement eu. À la fin du XVIIIe siècle, l'abbé Rangeard simplifie curieusement les faits :

« On rappelle ici avec un nouveau plaisir les noms toujours chers de ces deux hommes immortels Mrs l'Abbé Ménage et Pocquet de Livonière qui chargés des vœux et des intérêts publics, sollicitèrent auprès du Roi l'établissement de l'académie. Ils trouvèrent un avis d'autant plus facile, qu'ils agissaient pour la gloire du Prince et pour celle de la patrie... »⁷

L'erreur des compatriotes contemporains de Ménage semble s'être perpétuée sur quelques décennies : l'aura parisienne dont jouit cet Angevin dans ces époques différentes est en tout cas suffisamment illustre pour être ainsi instrumentalisée.

Nommé au sixième siège parmi les trente premiers académiciens, il ne semble cependant jamais s'être déplacé : aucun compte rendu ne le mentionne parmi les présents. En mai 1691 cependant, l'abbé Ménage est nommé directeur de l'Académie, en son absence vraisemblablement : il paraîtrait étonnant que cet homme de soixante-dix-huit ans, qui connaît des ennuis de santé et meurt l'année suivante, se soit déplacé pour l'occasion. Nomination honorifique donc. À sa mort, l'éloge officiel que prononce Gourreau en son honneur ne saurait dissimuler qu'il fut le grand absent de cette académie qui bénéficia du seul éclat de ses livres. Et l'abbé Rangeard rappelle qu'il compensait son absence par l'envoi de ses ouvrages, « commerce moins agréable sans doute, mais non moins solide et non moins avantageux. »⁸

_

⁴Sur l'Académie d'Angers, voir les récentes mises au point de S. Bertoldi dans *Vivre à Angers*, septembre 2011 et en ligne : http://www.angers.fr/decouvrir-angers/histoire-d-angers/chroniques-historiques/pour-s-informer/la-premiere-societe-savante/index.html

⁵ BM Angers. MNS 1262 (1032). Deliberation de Mrs Du corps de ville d'angers pour L'établissement de l'Académie des belles Lettres, du dernier jour de may 1684.

⁶ Voir G. Omnès et A. Debroise, *Académie des Sciences Belles-Lettres et Arts d'Angers 1685-1985*, I Fondation de l'Académie Royale d'Angers, Angers, Imprimerie Roger Paquereau, 1985 et F. Poirier-Coutansais, « Discours de Madame la Présidente de l'Académie », *Académie d'Angers. Troisième Centenaire 1685-1985*, Angers, Imprimerie Roger Paquereau, 1987, p. 14-15.

⁷ BM Angers. MNS 639 (677). J. Rangeard, Œuvres académiques.

⁸ *Loc. cit.*, f° 153.

Le spécialiste de l'étymologie.

Membre d'honneur, Ménage l'a également été, dès 1654, de la fameuse, mais lointaine, académie florentine de la Crusca. Celle-ci avait publié dès 1612 le *Vocabolario degli accademici della Crusca*, qui connaît un très vif succès dans toute l'Europe : ce dictionnaire précède nettement les entreprises comparables d'autres institutions savantes de l'époque, notamment celui de l'Académie française décidé dès sa fondation en 1635, mais livré seulement dans la dernière décennie du siècle. Entre-temps l'Académie de la Crusca poursuit ses travaux sur la langue⁹ ; elle compte parmi ses membres des spécialistes de l'étymologie, comme Carlo Dati, dont le projet d'un dictionnaire étymologique de la langue italienne fut devancé par Ménage. En 1669 ce dernier publie *Le Origini della Lingua italiana*, dédiées aux académiciens de la Crusca et très bien accueillies, au point de susciter une nouvelle édition en 1685.

Mais avant l'italien, c'est naturellement au français que s'était intéressé Ménage en publiant dès 1650 un in quarto sur Les Origines de la langue française où il rend hommage à l'un de ses maîtres, un autre angevin, François Guyet. Suivant l'ordre alphabétique, le volume annonce le titre de l'ouvrage profondément revu et enrichi qui paraîtra de façon posthume en 1694, le Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue françoise. Pendant plusieurs décennies, Ménage s'est donc donné pour tâche une vaste entreprise de mise au point sur l'étymologie du français qu'il faut resituer dans la continuité d'une lexicographisation de la langue française entreprise au XVIe siècle avec les premiers bilingues françois-latin de Robert Estienne (1539), poursuivie par Nicot (1606), qui donne plus d'espace à la définition en français, et aboutissant à la publication de plusieurs dictionnaires, dont le Richelet (1680), le Furetière (1690) et le Dictionnaire de l'Académie qui paraît aussi enfin en 1694. Dans cette histoire des dictionnaires de la langue française, celui de Ménage marque une étape : il ne se concentre pas sur la glose sémantique des mots, mais sur leur étymologie. En cela, il montre sa profonde divergence avec les options des rédacteurs du Dictionnaire de l'Académie : se donnant pour objectif de « declarer le bon et le mauvais usage des mots » (1694, Préface, p. IV), ceuxci éliminent les termes devenus à leurs yeux obsolètes et s'en tiennent aux façons de parler contemporaines pratiquées dans des milieux circonscrits, ceux des honnestes gens, des Orateurs et des poètes. Entièrement tournée vers le passé, l'entreprise de Ménage était par nature peu compatible avec le souci du bel usage des académiciens : pour lui le français, comme toutes les langues, est marqué par son évolution, il est absurde de vouloir le fixer. Il écrivit d'ailleurs dès 1649 un poème satirique intitulé Le Parnasse alarmé, repris ensuite sous le titre Requeste des Dictionnaires à Messieurs de l'Académie françoise, où il conteste plaisamment les fondements normatifs de leurs travaux. Ce texte a d'ailleurs vraisemblablement contribué à ce que cet homme, dont les académies de la Crusca et d'Angers semblent s'être honorées, ne soit jamais entré à l'Académie française. Certains choix des deux dictionnaires sont particulièrement éloquents : alors que les académiciens forgent eux-mêmes leurs exemples, considérant qu'ils sont eux-mêmes les meilleurs témoins de l'usage, Ménage, dans l'ensemble de sa production linguistique, emprunte toujours ses exemples à des auteurs, de l'Antiquité jusqu'à son époque. Il manifeste ainsi sa volonté d'enregistrer la langue dans la réalité de ses pratiques, si larges soient-elles.

_

⁹ Voir Sévérina Parodi, « Une académie consacrée à la langue : la Crusca », dans I. Leroy-Turcan et T.R. Wooldridge, *o.c.*.

D'après l'Epître des Origines, c'est une véritable transformation de l'enquête étymologique qu'il entend réaliser. Comme l'a rappelé I. Leroy-Turcan¹⁰, l'étymologie n'est alors pas seulement affaire d'érudits : sa pratique, y compris chez les mondains, a débouché sur des hypothèses pour le moins variées qui font souvent descendre le français d'une langue unique, les uns lui attribuant des origines hébraïques, d'autres grecques, d'autres latines, d'autres encore celtiques. Mais c'est moins cette diversité que le manque de sérieux de ces propositions qui fait alors déclarer à Ménage : « et on peut dire avec verité, que les Etymologies jusque icy ont esté l'écueil de tous ceux qui en ont escrit. » Si les propositions d'étymologie auxquelles il est parvenu n'ont pas toutes été validées par la postérité et ont même, pour certaines, engendré de sévères critiques, les sondages réalisés par I. Leroy-Turcan sembleraient montrer que, dans la version refondue des *Origines*, environ les deux tiers de ses propositions coïncideraient, au moins partiellement, avec des hypothèses aujourd'hui admises¹¹. Au delà de ce score plus qu'honorable, la part d'erreur qui persiste témoigne des difficultés que représente ce type d'enquête et des incertitudes qui caractérisent les méthodes d'alors : ainsi, malgré les traités sur la conversion ou l'altération des lettres qui accompagnent les trois ouvrages que Ménage consacre à l'origine des langues française et italienne, il ne dispose pas des outils de phonétique historique tels qu'ils se mettront en place au XIXe siècle et n'applique d'ailleurs pas toujours dans l'examen des mots les pistes qu'il donne dans ces paratextes. D'une version à l'autre des *Origines* cependant, une évolution positive a été permise par le *Glossarium mediae* et infimae latinatatis que Du Cange publie en 1678 : le latin classique n'apparaît désormais plus comme l'origine directe du français, mais bien le latin tardif, Ménage se servant dans ses étymologies du latin vulgaire et du latin médiéval. Ses innovations tiennent non seulement à cette remise en question historique, mais aussi à la dimension comparative de son approche : maîtrisant plusieurs langues aussi bien anciennes que modernes, il ne peut qu'améliorer l'approche des origines du français en procédant par comparaison et en constatant que le français combine, dans des proportions diverses, des origines variées. Sans le résoudre parfaitement, il pose le problème des datations.

Un remarqueur.

Ménage est aussi l'auteur d'*Observations sur la Langue françoise* dont la première édition paraît en 1672 tandis qu'une deuxième, largement remaniée, est publiée en 1675 et 1676. Ce livre n'est plus à ranger dans la catégorie des dictionnaires, mais dans celle, très florissante dans la seconde moitié du XVIIe siècle, des recueils de remarques¹². Il s'agit d'« observations » sur des faits de langue qui provoquent un doute parce qu'ils ne semblent pas correspondre à une certaine logique grammaticale ou parce que des hésitations de diverses natures existent sur l'emploi de tournures ou de mots voisins : nombre des trois cent cinquantesix observations de Ménage portent un titre figé, « S'il faut dire... ou ... ». La pratique des

¹⁰ I. Leroy-Turcan, *Introduction à l'étude du « Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue françoise » de Gilles Ménage (1694). Les étymologies de Ménage : science et fantaisie*, Lyon, Centre d'Etudes linguistiques Jacques Goudet. Série Histoire de la Linguistique, 1991, p. 10 *sqq*.

¹¹ *Ibid*, p. 355.

¹² Voir Les Remarqueurs sur la langue française du XVIe siècle à nos jours, s. d. P. Caron, La Licorne, 2004, n°70.

remarques n'est à l'origine pas réservée à l'examen de la langue et peut concerner des domaines fort vastes (droit, histoire, lettres...) : Ménage a notamment pratiqué les textes de coutumes, mais il s'inscrit dans la continuité du commentaire humaniste sur les œuvres d'autrui, qu'il s'agisse de son travail sur Diogène Laërce, ou sur un auteur français bien plus récent, Malherbe, dont il commenta les poèmes, comme l'avait aussi fait Vaugelas. Ce dernier, quelques années auparavant, en 1647, avait donné ses *Remarques sur la langue française* et c'est à partir de son initiative que se multiplient les volumes de même type¹³ : on se situe alors dans une période de « creux » de la grammaire formelle¹⁴. La faiblesse d'une théorie formalisée à ce moment-là du siècle permet le développement de ces observations qui varient à l'extrême les perspectives, de la graphie à la prononciation, de la morphologie à la syntaxe, de la sémantique à la stylistique... Il faut attendre en 1660 la *Grammaire Générale et Raisonnée de Port-Royal* pour trouver un ouvrage qui cherche à rendre systématiquement raison de la langue et de ses éventuelles irrégularités. Pour autant l'activité des remarqueurs ne cesse pas, car leur objectif est différent : il s'agit pour eux moins d'expliquer que de montrer la langue dans la réalité de ses pratiques, l'usage primant sur la raison.

Comme les autres recueils de cette nature, les *Observations* de Ménage nous frappent par leur présentation : aucun ordre ne semble régler leur organisation, les longueurs sont extrêmement variables (les chapitres CXXVI et CXXVII ne nécessitent que deux lignes chacun, tandis que le chapitre CLV, consacré aux noms propres, s'étend sur vingt-six pages), la matière particulièrement ténue de certains chapitres ne peut qu'induire la fragmentation. Au delà de cette identité formelle, il existe des différences entre les visées des remarqueurs, dont témoignent d'étourdissantes polémiques comme celle qui opposa Ménage et Bouhours, avec Port-Royal en arrière-plan, et qui entraîna la révision des Observations. On a souvent signalé à quel point la tâche que se fixaient les remarqueurs, l'enregistrement de l'usage, avait eu pour objectif, plus ou moins explicite, de fixer la langue française : si les doutes exprimés dans ces développements dressent le constat d'une langue entraînée dans la variation, ils cherchent précisément à réduire celle-ci en opérant des choix. C'est en tout cas dans ce sens que sont allés les successeurs de Vaugelas, comme Bouhours, même si Vaugelas se montre plus nuancé sur ce sujet¹⁵. Une telle dimension prescriptive repose sur l'idée que la langue parlée et écrite alors, arrivée à un point de perfection, doit être désormais utilisée en l'état et c'est bien sur ce point que Ménage adopte une posture fondamentalement différente : son intérêt pour l'étymologie le pousse à interroger les formes et tournures du passé et il ne s'interdit pas, à travers les néologismes, de penser un avenir de la langue, différent de l'état actuel. Associant synchronie et diachronie, il évite le risque d'un usage qui ne serait qu'une mode pour interroger cette notion d'usage le plus largement possible.

Nous n'avons pas conservé de traces de tous les travaux linguistiques, comme un traité d'orthographe, que projetait Ménage, mais les nombreuses additions et corrections qu'il fait

¹³ S. Vlassov a établi une liste de ces remarqueurs du XVIIe siècle dans « Les rapports entre grammaire et usage dans les remarques sur la langue française du XVIIe siècle », dans *Les Remarqueurs...*, *op. cit.*, p. 47.

¹⁴ Voir G. Siouffi, Le Génie de la langue française. Etudes sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique, Paris, Champion, Bibliothèque de grammaire et de linguistique 33, 2010.

¹⁵W. Ayres-Benett, « De Vaugelas à nos jours, comment définir le genre des remarques sur la langue française », dans *Les Remarqueurs...*, *op. cit.*, p. 23-25.

figurer à la fin de la plupart de ces ouvrages, témoignent de son désir de toujours compléter une enquête dont l'objet est mouvant et de son attachement à une conception vivante de la langue.

Isabelle Trivisani-Moreau Université d'Angers